

06/11

**CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION****PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 3 JUIN 2024****Présents :**

Cloé ARTAUT, Cyril BENOIT, Bazile BEURLET, Geoffroy BROCARD, Raphaël CHARPENTIER, Mario DEL PERO, Florence DANTON, Lisa FITOUSSI, Cécile LAVIER, Pierre-Louis PERIN, Sophie PRUDENT, Jérôme SGARD.

**Absents ou excusés**

Sarah BONVALET-YOUNES, Axelle DEQUATRE, Alexis GOIN, Emiliano GROSSMAN, Arthur LANIER, Yanis TABYAOUI THIBERT.

**Assistaient à la séance :**

Alice ANTHEAUME	Directrice exécutive de l'École de journalisme
Karine AURÉLIA	Directrice déléguée à l'égalité des chances
Pierre CATALAN	Directeur de la vie étudiante
Crystal CORDELL	Directrice du campus de Reims
Anne Solenne DE ROUX	Directrice adjointe de la formation et de la recherche
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la scolarité et de la réussite étudiante
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Jeanne LAZARUS	Doyenne du Collège universitaire
Sylvie HERLICQ	Déléguée ressources et vie enseignantes
Marie MAWAD	Doyenne de l'École de journalisme
Marie RASSAT	Directrice exécutive du Collège universitaire
Baptiste VIVIEN	Responsable de l'engagement étudiant

\*

\* \*

I. Adoption des financements des projets étudiants soumis à l'avis de la Commission de la vie étudiante du 27 mars 2024	2
II. Point d'information relatif à l'extension du dispositif CEP	2
III. Projet de création d'un parcours anglophone pour le Programme Afrique du Collège universitaire	5
IV. Point de suivi relatif à l'École de journalisme	7
V. Présentation du calendrier électoral relatif au renouvellement des membres des Conseils de l'IEP	16
VI. Échange d'informations sur des questions diverses	19

# CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 JUIN 2024

*La séance est ouverte à 8 heures 42 par Raphaël CHARPENTIER en présentiel et distanciel.*

### I. ADOPTION DES FINANCEMENTS DES PROJETS ÉTUDIANTS SOUMIS À L'AVIS DE LA COMMISSION DE LA VIE ÉTUDIANTE DU 27 MARS 2024

#### **Raphaël CHARPENTIER**

Bonjour à toutes et tous et bienvenue pour cette séance du 3 juin, une séance que nous allons commencer, comme il est de coutume, par l'adoption des financements pour les projets soumis à la CVE. Il s'agit, en l'occurrence, d'un seul projet, une subvention de de 1 000 €, pour un projet qui s'appelle Zora, un projet de documentaires et de conférences également à Sciences Po sur les impacts du dérèglement climatique, et un projet également, d'ailleurs, qui ira se diffuser dans les lycées, projet également qui a suivi beaucoup des choses qu'on essaye d'inculquer, on va dire, de mettre comme ligne conductrice pour les projets dans la CVE, puisqu'il a fait beaucoup de levées de fonds, qu'il a cherché à l'inclusion des étudiantes et des étudiants de Sciences Po également, et que ça a été une démarche à la fois, donc inclusive, et une recherche de financements divers. Et donc, nous avons eu à cœur de le soutenir. Est ce qu'il y a des questions, des remarques sur ce financement ? Si ce n'est pas le cas, et je ne vois pas de remarques, Ismahane, avons-nous des procurations ? Personne à personne. Donc, nous allons pouvoir procéder au vote. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? C'est adopté à l'unanimité, je vous remercie.

Nous allons passer au deuxième point de notre ordre jour, un point d'information sur l'extension du dispositif CEP, et donc les nouveaux lycées qui y entrent. Et je laisse la parole à mesdames DUBOIS-MONKACHI et AURÉLIA pour nous faire cette présentation.

*Le Conseil approuve à l'unanimité l'attribution d'un financement au projet étudiant.*

### II. POINT D'INFORMATION RELATIF À L'EXTENSION DU DISPOSITIF CEP

#### **Myriam DUBOIS-MONKACHI**

Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, merci de nous donner l'occasion de présenter les résultats du troisième appel à manifestations d'intérêt concernant la politique d'égalité des chances de Sciences Po, qui s'appelle Convention éducation prioritaire, comme vous le savez, qui a été mise en place en 2001, et qui a vu une évolution importante en 2021, autour des trois axes suivants. Le premier est l'unification des critères d'admission. Auparavant, l'admissibilité était dévolue aux lycées. Depuis 2021, tous les candidats, quelle que soit leur origine, passent par la même voie d'admission, que vous connaissez puisqu'elle a été présentée dans cette instance, composée de quatre blocs : trois blocs d'admissibilité et un bloc d'admission. Unification des critères d'admission, cela a pu mettre fin, on l'espère en tout cas, à ce procès en illégitimité des étudiants en CEP, qui jusqu'en 2021, étaient admis selon une procédure spécifique. Le deuxième élément, c'est la préparation, l'affirmation, la réaffirmation que cette préparation, via l'atelier Premier Campus Sciences Po, est davantage tourné vers l'objectif général de la réussite des études supérieures, que vers celle exclusive à Sciences Po. Cela vise à réduire la tension sur la réussite à Sciences Po, car le fait de ne pas réussir à Sciences Po était souvent vécu comme un vrai désaveu, et parfois comme un échec difficilement dépassable. Cet objectif est réaffirmer — puisque, vous le savez, Sciences Po, accompagne les lycées au sein d'un atelier Premier Campus ce qui permet de travailler les compétences transversales à l'enseignement supérieur et l'enseignement supérieur sélectif, puisque c'est le troisième axe. Cette réforme s'est voulue être une ambition renouvelée — ambition pour les candidats, puisque le nombre de lycées a augmenté sensiblement, il a été doublé, donc plus de candidats sont concernés par ce dispositif. Ambition

également, puisque l'idée était d'avoir plus d'étudiants dans la promotion de première année des élèves du Collège universitaire. Aujourd'hui, elle est aux alentours de 12,5, 13 %, l'objectif est de 15 %. Et ambition parce que, grâce à la définition beaucoup plus fine de critères sociaux qui ont été présentés aux instances, les établissements ne sont pas dans ce dispositif ad vitam aeternam, puisque l'on a mis en place un processus de régulation pour les entrées et les sorties, ce qui permet de cibler des lycées où il y a des élèves qui correspondent à nos attentes en matière d'égalité des chances. Il y a eu deux appels à manifestations d'intérêt qui ont permis d'élargir le nombre de lycées. Aujourd'hui, nous allons vous présenter les résultats du troisième appel à manifestations d'intérêt, qui nous permet de remplacer plusieurs lycées. Je vais laisser la parole à Karine AURÉLIA.

### **Karine AURÉLIA**

Merci, Myriam. Bonjour à toutes et à tous. Je vais vous présenter les éléments clés de cette extension du dispositif CEP. Ce troisième appel à manifestations d'intérêt intervient dans un contexte de lycées qui quittent le dispositif. Ils vont quitter effectivement ce dispositif en juin 2025. Nous avons 16 lycées de l'ancien dispositif qui ne respectent plus les critères statistiques. Comme prévu dans les nouvelles conventions tripartites qui ont été conclues en 2021, ils devront quitter le dispositif à l'issue d'une période transitoire de trois ans. Néanmoins, afin de ne pas nuire aux chances des élèves qui sont actuellement en classe de première, nous leur avons donc accordé une année supplémentaire. La sortie du conventionnement se fera en juin 2025.

Les règles de sortie du conventionnement sont désormais clarifiées. L'éligibilité n'est plus appréciée en fonction des indicateurs de l'année d'entrée, mais elle s'appuie sur une actualisation annuelle. Comme vous pouvez le voir dans cette liste, le lycée de l'Essouriau, qui a été conventionné en 2001, au début du lancement du dispositif des conventions éducation prioritaire, a vu sa composition sociale changer, et ne compte plus parmi les lycées qui accueillent la plus grande part d'élèves issus de milieux défavorisés. Tout comme le lycée Jules Guesde de Montpellier, qui est entré dans le dispositif plus récemment, en 2012, mais qui est devenu un lycée international, et qui attire une part importante d'élèves issus de milieux défavorisés. Des établissements également proches de nos campus, de Dijon, par exemple, ou de Reims, quitteront le dispositif en 2025, mais pourraient être remplacés par des établissements qui sont candidats dans le cadre du nouvel appel à manifestation d'intérêt.

Dans ce contexte, il reste donc 18 places à pourvoir. Nous avons reçu 17 dossiers de candidatures, issus de neuf régions académiques et de dix académies. Quinze lycées candidats dans l'Hexagone, deux lycées ultramarins, en Guyane et à La Réunion, une nouvelle région académique avec la Bretagne qui s'est mobilisée avec trois candidatures transmises par l'académie de Rennes.

Sur la slide suivante, vous voyez une carte qui est vraiment coupée en deux au niveau de ces candidatures, où apparaît clairement la mobilisation des académies de Rennes et de Nantes. Seize établissements sur 17 respectent les critères statistiques. Seul le lycée Léonard de Vinci, rattaché à l'académie de Créteil, ne les respecte pas, avec un taux de collégiens issus des REP/REP+ qui est inférieur à 50 %, et il ne compte pas parmi les 20 % de lycées défavorisés de l'académie de Créteil. Neuf régions académiques n'ont pas transmis de candidatures. Parmi ces dossiers de candidature, 13 établissements sont situés en zone urbaine, 2 établissements en zone rurale, 2 établissements ultramarins, pour lesquels la typologie n'est pas applicable.

Sur la slide suivante, apparaît la typologie des lycées candidats. Nous avons relevé des atouts dans ces candidatures : 4 lycées disposent d'un programme d'accompagnement spécifique à l'internat, ce qu'on appelle les internats d'excellence, 5 établissements sont à proximité d'un campus en région, 3 à Dijon, un à Menton, un à Reims, et deux sont labellisés Cité éducative. Nous avons également relevé des points de vigilance : 3 établissements déploient déjà un programme d'accompagnement à l'accès à l'enseignement supérieur, et dans un souci de transparence, nous avons adressé la liste de ces 17 candidatures aux IEP de régions.

Nous avons adopté la même démarche qu'en 2021 et 2022. Le pôle égalité des chances a vérifié si les candidatures étaient recevables au regard des critères quantitatifs et qualitatifs. Nous avons fait appel à un comité d'experts de Sciences Po pour l'évaluation des projets qui ont été notés A, B et C. Et nous nous sommes appuyés sur un conseil consultatif, composé de personnalités qualifiées, comme la directrice générale de l'Onisep, également un inspecteur honoraire de l'académie de Créteil, et, bien sûr, les directeurs et directrices de campus, qui ont pu également étudier ces candidatures. Il a été réuni le 29 avril dernier. Il a été chargé d'émettre un avis sur ces 16 dossiers qui respectaient les critères, Pour

les 3 établissements qui proposaient un projet pédagogique évalué A, le comité a émis un avis favorable. Pour les dossiers évalués B, le comité consultatif a également émis un avis favorable. Et nous avons 4 établissements notés C, qui proposaient un projet pédagogique manquant de transversalité, et devant être affiné, avec un accompagnement pédagogique à prévoir. Par conséquent, nous n'avons pas retenu ces 4 candidatures.

En conclusion, nous avons 103 lycées partenaires dans le dispositif en 2021. Nous avons intégré 63 nouveaux lycées en 2021, 32 en 2022, pour atteindre aujourd'hui 198 lycées partenaires. 182 lycées respectent les critères du Conseil de l'Institut, 16 ne les respectent pas et devront quitter le dispositif en 2025. En 2025, avec l'entrée des 12 établissements, nous compterons 194 lycées partenaires. Il restera donc 6 places à pourvoir. La semaine dernière, le Conseil de l'Institut a validé les candidatures de ces 12 établissements.

En conclusion, le Conseil de l'Institut a validé ces 12 dossiers. Nous vous informons aujourd'hui de l'entrée de ces nouveaux établissements dans le dispositif Conventions éducation prioritaire. Nous allons pouvoir informer les régions académiques. Avec la Bretagne qui compte 3 lycées conventionnés, nous couvrons désormais l'ensemble des académies, et nous allons informer les lycées pour qu'ils puissent, dès le mois de juin, sensibiliser les élèves de seconde, qui pourront donc rejoindre les ateliers Premier Campus. Une signature des conventions tripartites est prévue en septembre prochain. Merci de votre attention.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup pour cette présentation très claire. Est-ce qu'il y a des questions ?

### **Bazile BEURLET**

Bonjour. Merci pour cette présentation. C'est pour savoir : pourquoi est-ce qu'on se limite à 200 lycées CEP dans le dispositif ?

### **Geoffroy BROCARD**

Bonjour. Merci pour cette présentation. Je voulais savoir si, dans le processus de révision des conventions, il y avait une attention qui avait été portée au fait que les classes moyennes et petites-moyennes sont historiquement sous-représentées dans la composition sociale des étudiants ? Et il en va de même pour les territoires ruraux.

### **Cloé ARTAUT**

Merci beaucoup pour cette présentation. Quand on regarde la cartographie des candidatures que vous proposez, il y a une démarcation très nette entre le nord et le sud de la France, et entre la métropole et l'outre-mer. Est-ce que vous avez des pistes d'explication de cette démarcation ? Et même question que Geoffroy : on voit qu'il y a 87 % des lycées qui viennent de zones urbaines et 13 % de zones rurales. C'est un déséquilibre qui persiste, c'est aussi un vrai problème ? Est-ce que vous avez des pistes pour y remédier à l'avenir ?

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup. Alors, je vous cède la parole pour les réponses aux questions.

### **Myriam DUBOIS-MONKACHI**

La première question concerne le nombre de lycées partenaires — 200 lycées partenaires, cela veut dire 200 partenaires. D'accord ? Ça veut dire un accompagnement de ces lycées, et je pense que l'Institution n'est pas en mesure de fournir des ressources humaines pour aller au-delà de l'accompagnement en place aujourd'hui. C'est déjà très difficile, parce que l'idée est d'avoir un contact régulier avec ces établissements. Alors, c'est sûr que le distanciel nous aide, mais ce n'est pas la même qualité de relation. Et avoir plus de lycées pour avoir autant d'étudiants, puisque le nombre d'étudiants ne va pas beaucoup évoluer en termes de mobilisation des candidats, ça peut avoir un effet démotivant.

Classes moyenne et supérieure surreprésentées ? Classes supérieures surreprésentées ? C'était une des raisons de la réflexion sur l'évolution de ce dispositif en 2019, 20 et 21. Il y a eu deux ans de réflexion sur la manière d'atteindre plus directement les candidats cibles. La réalité, c'est que c'est difficile de le faire par lycéen, donc on le fait par établissement — c'est pour cela que nous avons renforcé les critères

sociaux. Je vous rappelle qu'auparavant, il n'y avait pas de critères. C'était très lâche, en fait. Depuis 2021, il y a des critères plus stricts qui sont vérifiés par les académies et qui nous permettent d'aller au moins dans les établissements où il y a ces critères sociaux. Après, la difficulté, et on doit se le dire, c'est que mobiliser des lycéens boursiers dans les ateliers Premier Campus, ce n'est pas une évidence. Cela dépend des établissements, cela dépend des équipes et bien sûr des élèves. Ce sujet est travaillé par le pôle égalité des chances, en lien avec les enseignants et les chefs d'établissements. Je vous rappelle qu'il y a chaque année un grand séminaire qui réunit tous les acteurs, qui permet de présenter les résultats de leur promotion, mais également, en ateliers, de travailler ces sujets-là, comment on arrive à mobiliser des lycéens boursiers, puisque c'est l'objectif, et de leur donner envie d'avoir une ambition plus importante pour l'enseignement supérieur. Cela demeure un sujet que nous travaillons ensemble. Et sur les territoires, tu veux dire un mot ? Sur la géographie des territoires ?

#### **Karine AURÉLIA**

Vous évoquiez les candidatures qui ont été reçues. Les établissements sont situés en zone urbaine. Nous travaillons actuellement sur l'évolution des critères statistiques ruraux, puisque nous avons un critère lié à la ruralité qui prend en compte le taux de boursiers, qui doit être supérieur à 25 %, croisé avec l'IPS. Nous avons des retours intéressants du terrain, et nous nous concentrons également sur la part d'élèves issus de communes rurales. Une réflexion est en cours avec les académies, pour prendre en compte, dans les établissements situés dans des zones urbaines, la part d'élèves issus de communes rurales. Le critère lié à la ruralité pourrait ainsi évoluer l'année prochaine.

#### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup, Mesdames. Sauf s'il y a autre chose, je pense que nous allons passer au point suivant à l'ordre du jour, qui est le projet de création d'un parcours anglophone pour le programme Afrique, et je salue l'arrivée de Jeanne LAZARUS, que je suis toujours heureux de retrouver dans ce Conseil, de Marie RASSAT, ainsi qu'en visio de Crystal CORDELL. Et je vous laisse la parole pour présenter ce projet sur lequel nous aurons à voter.

### **III. PROJET DE CRÉATION D'UN PARCOURS ANGLOPHONE POUR LE PROGRAMME AFRIQUE DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE**

#### **Jeanne LAZARUS**

Merci, Monsieur le Président. Merci de nous accueillir. Donc, je suis effectivement avec la directrice exécutive du Collège et Crystal CORDELL, qui est la directrice du campus de Reims, qui aura la charge de mettre en œuvre ce projet. Donc, je suis très heureuse de présenter le ce projet de bilinguisme du programme Afrique, qui est un projet ancien. Et on peut dire que depuis que le programme Afrique existe, la discussion a lieu de savoir quand est-ce-que, enfin, on ouvrira la version anglophone de ce programme pour le rendre complet. Donc, c'est un peu l'aboutissement de très longues années de discussions. Il y a eu plusieurs groupes de travail. On a beaucoup mobilisé, notamment les enseignants-chercheurs, depuis très longtemps, et je suis ravie qu'on arrive aujourd'hui à cette finalisation. Je tiens à préciser que ce document a été travaillé par Adrien DELMAS, qui était responsable pédagogique au campus de Reims, et qui aujourd'hui a rejoint l'équipe intercampus du Collège, et en lien avec tous les toutes les parties prenantes. Ça aussi, c'est vraiment important, avec la DAI, avec les admissions, avec les départements, et aussi avec le comité de campus du programme Afrique, qui est composé des membres de l'autre programme Afrique, puisque vous savez qu'il y a deux entités qui ont le même nom — je parle ici du programme de recherche qui rassemble tous les africanistes de notre maison. Alors, quelques mots sur ce projet. L'objectif, c'est d'avoir la possibilité d'accueillir des étudiants anglophones. Ça, c'est un premier objectif. L'autre objectif, c'est aussi de tenir compte du fait que les études africaines sont à la fois francophones et anglophones. Donc, c'est un projet à la fois d'admission, on peut dire, et c'est ce que, d'ailleurs, on souligne dans la note en parlant du fait d'internationaliser le programme, mais c'est aussi vraiment un objectif intellectuel, pour avoir une vision complète des types de recherches qui sont faites sur le continent africain. Et on peut noter dès à présent un très fort intérêt, notamment de nos partenaires de doubles diplômes internationaux pour ce programme, avec un objectif, à terme, d'avoir 40 places — alors, juste, je note, enfin j'ai repéré une coquille sur la deuxième page, où

on annonce qu'il y aura une conférence ouverte en 24-25. Donc, c'est une erreur. C'est en 25-26, puisque, évidemment, si le programme ouvre, ce n'est pas l'année prochaine, mais c'est l'année suivante. Et la deuxième année, on espère avoir deux conférences. Donc, on va ouvrir d'abord un petit groupe, et ensuite élargir un petit peu. Nous voulons donc attirer évidemment des étudiants venus du continent africain, qui seraient anglophones. On crée assez peu de nouveaux cours, comme vous avez pu le voir, puisque le fait d'ouvrir ce programme sur le campus de Reims nous donne la possibilité de mutualiser avec des cours déjà existants dans le programme Amérique du Nord. Donc, pour les grands cours transversaux, on va pouvoir les mutualiser, mais on ouvre des cours spécifiques consacrés à l'aire géographique. Vous avez vu que c'est relativement modeste. Et avec un objectif très important, qui est de ne pas avoir deux cohortes parallèles, mais d'avoir un programme bilingue. Donc, la première année, on aura bien deux cohortes parallèles, au sens où il y aura un track anglophone et un track francophone. Mais la deuxième année, on souhaite que tous les étudiants soient réunis, c'est un peu le modèle qu'on a aujourd'hui à Menton, avec la possibilité pour les francophones de continuer à avoir une grande partie de leurs enseignements en français et de prendre aussi des enseignements en anglais, et la possibilité pour les anglophones ou bien de continuer uniquement en anglais si leur niveau est trop fragile, mais aussi d'aller, et on les encouragera à aller vers le français et à prendre au moins une conférence ou un cours séminaire en français.

Voilà ce que je pouvais vous dire, et je suis à votre disposition pour répondre aux questions.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup. Alors, est-ce qu'il y a des prises de parole, des interventions, des remarques sur ce sujet ?

### **Bazile BEURLET**

Merci pour cette présentation. J'aimerais savoir si, justement, pour le deuxième objectif dont vous nous avez parlé, l'objectif intellectuel, est-ce qu'il y avait un recrutement de chercheurs qui était envisagé, de chercheurs spécialistes du continent ? Et aussi, pour savoir, une deuxième question concernant les bureaux de représentation qui ont ouvert à Nairobi et à Dakar : déjà, est-ce qu'on a un retour d'efficacité sur ces bureaux, et est-ce qu'ils vont être coordonnés, et de quelle manière, à ce nouveau programme ? Merci.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ? Non, alors...

### **Jeanne LAZARUS**

Ce sont deux questions qui ne relèvent pas directement du Collège. Sur les recrutements, à l'heure actuelle, je ne crois pas qu'il y ait de plan de recrutement pour recruter des africanistes. En revanche, on va s'appuyer sur nos collègues, qui sont déjà un certain nombre dans Sciences Po à être spécialistes de l'Afrique dans les différentes disciplines. Et puis, comme vous pouvez le voir, dans les cours qui sont déjà proposés, on a à chaque fois des noms, soit de collègues qui sont de la faculté permanente, soit de collègues extérieurs qui travaillent sur l'Afrique. Donc, voilà, a priori, il n'y a pas un recrutement particulier en termes de recherche qui est prévu.

Et, sur le bureau de représentation, donc là, la DAI pourrait vous en parler un peu plus précisément, mais évidemment qu'on est très en lien avec le travail de promotion, et que c'est aussi main dans la main qu'on va penser ce travail de promotion, puisque vous avez peut-être vu dans la note qu'une de nos difficultés aujourd'hui, c'est qu'on a très, très, très peu d'étudiants venus du continent africain. Alors, il y a des questions de promotion, il y a aussi des questions de bourses, et on travaille là, avec la DSD, la direction du développement, pour trouver des occasions de bourses, puisque notamment, Mastercard est entièrement désormais sur la partie Master, et donc on n'a plus les bourses Mastercard pour accueillir des étudiants dès le Collège.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup. Madame CORDELL, vous vouliez prendre la parole ?

### **Crystal CORDELL**

Oui, merci beaucoup. Bonjour à toutes et à tous. Je voulais juste apporter un complément par rapport à la réponse précédente, à la question, sur, en gros, la promotion à l'international, pour souligner la coopération, la coordination aussi entre la DAI et les équipes du Collège, puisqu'il y a un certain nombre d'actions de promotion qui sont aujourd'hui coordonnées, via des webinaires communs, par exemple entre les chargés de mission des campus et les chargés de mission DAI, pour justement enrichir cette promotion sur le fond de ce que nous faisons ici, pour attirer ces candidatures internationales. Et en parallèle de cela, puisque nous voyons des exemples justement de candidatures très riches, très internationalisées, de tous les continents, via nos doubles diplômes internationaux, qui existent déjà sur le campus de Reims pour le programme Amérique du Nord, pour le programme Afrique aussi, aujourd'hui, mais ce que nous voyons, c'est qu'il y a une difficulté d'attirer les candidatures anglophones, de par l'absence en fait d'un véritable parcours en anglais dès la première année. Et donc, nous avons quand même des modèles, que ce soit sur le campus de Menton, que ça soit sur le campus de Reims, de modèles de recrutements. Évidemment, notre objectif, la doyenne le disait, c'est vraiment d'attirer ces candidatures, et aussi, voilà, cette richesse intellectuelle du continent africain pour notre mineure Afrique, mais c'est une porte aussi d'ouverture vers le monde entier, de par la langue de ce parcours qui s'annonce dans la réforme que nous vous proposons aujourd'hui. Merci beaucoup.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci à vous. S'il n'y a pas d'autres remarques, nous allons pouvoir procéder au vote. Donc, qui est favorable à la création de ce nouveau parcours ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Bien, c'est adopté à l'unanimité. Et donc, nous nous réjouissons d'avoir ce nouveau programme, qui correspond mieux encore aux réalités africaines, et qui, par ailleurs, permettra d'attirer les élèves, qui se crée. Et, Madame Crystal CORDELL, nous vous félicitons pour ce nouveau programme dans votre campus désormais. Je vous remercie toutes les trois, et on va pouvoir passer au point suivant, un point qui avait d'ailleurs été demandé par certains des membres de ce Conseil, et donc nous nous réjouissons d'autant plus de pouvoir l'avoir, le point relatif à l'École de journalisme. Et je salue mesdames MAWAD et ANTHEAUME pour leur présence, et je leur cède la parole.

*Le Conseil approuve le projet création d'un parcours anglophone pour le Programme Afrique du Collège universitaire à l'unanimité.*

## **IV. POINT DE SUIVI RELATIF À L'ÉCOLE DE JOURNALISME**

### **Marie MAWAD**

Merci, Monsieur le Président. Bonjour à toutes et à tous. Merci de nous avoir convié ce matin. Vous avez dû recevoir en préalable deux documents de notre part : une présentation de notre école et de la consultation étudiante que nous avons menée, puis un document de 6 pages qui recense l'intégralité des observations qui ont été communiquées par des étudiants de notre école lors de cette consultation. Nous partons du principe que vous avez pu consulter ces documents et plutôt que de les dérouler page par page, nous vous proposons de vous tenir un résumé en quelques mots des éléments essentiels, pour donner la priorité à l'échange et aux questions-réponses. Évidemment, si vous avez des questions concernant les documents eux-mêmes, nous sommes à votre disposition pour y répondre.

Avec votre permission, je commencerai par vous rappeler quelques éléments essentiels sur les spécificités du modèle de l'École de journalisme. Ensuite, j'aborderai la question du contexte actuel pour le secteur des médias et pour les écoles de journalisme, ainsi que celle de l'article qui nous a menés à la consultation étudiante début 2024. Puis, Alice ANTHEAUME, qui est à ma gauche, vous détaillera cette consultation étudiante, et enfin elle vous partagera les changements que nous souhaitons apporter dès la rentrée prochaine. Bien sûr, nous serons disposées à répondre à vos questions. Pour certains d'entre vous, certaines choses seront des redites, j'en suis désolée d'avance — je pense notamment aux représentants des syndicats étudiants, ou en tout cas à vos collègues qui étaient présents à nos côtés et que nous avons vus à deux reprises, le 7 mars et le 18 avril dernier, pour échanger tout au long de cette consultation. Et puis, j'aimerais en profiter pour remercier nos collègues présents dans la salle et qui

étaient également à nos côtés; Anne-Solenne DE ROUX, Pierre CATALAN, merci de votre de votre contribution.

Pour commencer, je vous propose une courte présentation de notre école, centrée sur des éléments qu'il est essentiel de connaître pour comprendre notre modèle. L'École de journalisme est la première de Sciences Po. Elle fête cette année ses 20 ans, et, au cours de son histoire, l'école a régulièrement occupé un rôle de pionnière au sein de Sciences Po : y a été créé le premier ou l'un des premiers doubles diplômes, en partenariat avec l'École de journalisme de Columbia; le premier Master joint de Sciences Po avec la PSIA sur les affaires internationales et le journalisme; les premiers contrats d'apprentissage à Sciences Po ont été signés au sein de notre école. Ce sont quelques exemples seulement, pour vous donner un aperçu de l'état d'esprit qui est celui de cette école. L'École de journalisme de Sciences Po est classée première parmi les écoles de journalisme en France selon Le Figaro Étudiant, pour à la fois l'excellence de sa formation et la qualité de l'insertion professionnelle des étudiants — c'est un élément important, puisque nous sommes une école professionnalisante. Aujourd'hui, nous avons 160 étudiants inscrits, dont plus d'un tiers sont des boursiers. La pédagogie est particulière puisqu'elle repose à la fois sur des ateliers pratiques, enseignés par des journalistes professionnels, et des cours académiques qui, eux, bien sûr, sont dispensés par des enseignants-chercheurs de la maison. Comme je vous le disais, c'est une école professionnalisante. Dans notre cas, cela veut dire qu'elle est reconnue par la profession des journalistes, ce qui est le cas d'une poignée d'écoles seulement. Cela nous oblige à respecter un certain nombre de critères, qui font partie d'un référentiel de la formation. Je serai très brève sur ce sujet, mais je vous souligne que nous sommes audités plusieurs fois par année sur la base de ce référentiel. Et donc, nous avons cette tutelle de la reconnaissance qui s'impose à nous, en plus de celle de notre institution, bien sûr.

Le métier auquel on prépare les étudiants est celui de journaliste professionnel, vous l'aurez compris, sur un marché de l'emploi que l'on peut décrire comme compliqué. C'est un marché qui est concurrentiel, qui est tendu, il faut le reconnaître. Nous sommes d'autant plus fier des parcours professionnels de nos diplômés, qui sont très talentueux et qui sont reconnus comme tels par les employeurs. Nos diplômés et leurs parcours exceptionnels sont la démonstration du fait que notre formation a fait ses preuves, puisqu'ils ont un taux de placement sur le marché du travail qui est très élevé, surtout au vu du contexte. Nous sommes très bien implantés dans l'écosystème médiatique, ce qui bien entendu contribue aux résultats que nous vous avons évoqués.

Néanmoins, et cela m'amène à mon deuxième point, le contexte pour le journalisme est aujourd'hui compliqué, et l'article qui est paru en début d'année s'inscrit dans ce contexte de crise que traverse notre métier. Je vais vous dire quelques mots de ce contexte, et puis de cet article. Nous sommes face à un climat de tension sur le marché du travail, mais également face à des mutations du métier qui sont en cours depuis maintenant plusieurs dizaines d'années mais qui restent importantes et constantes. Cela génère forcément du stress et des questionnements importants pour les jeunes journalistes. Ce n'est donc pas totalement surprenant qu'il y ait plusieurs articles publiés ces derniers mois au sujet d'écoles de journalisme différentes. Des articles traitant à la fois de la paupérisation du métier, des craintes des jeunes face aux difficultés du métier, de l'insertion professionnelle qui n'est pas simple, de l'arrivée de l'intelligence artificielle qui pourrait détruire certains postes dans notre secteur. Et puis, pour finir de vous donner une idée de ce contexte-là, je vous citerai un article qui est paru dans le New Yorker il y a quelques mois, qui a été très partagé par nos communautés, par nos alumni, et qui avait pour titre « Le journalisme est-il mort ? ». C'est dans ce contexte-là qu'un article a été publié début 2024 concernant l'École de journalisme de Sciences Po. Dans cet article, l'école est décrite, comme, je cite : « une machine à succès », et une école qui nécessiterait de la part des étudiants un investissement jugé déraisonnable — c'est ce que dit l'article. Alors, il y a des choses évidemment qui sont vraies dans cet article. Ce qui est vrai, c'est que le journalisme n'est pas un métier comme les autres, il demande un investissement à la fois horaire et émotionnel conséquent, c'est important de le rappeler. Le journaliste porte une très lourde responsabilité et fait face, de plus en plus, malheureusement, à un climat de défiance généralisée. Ce qui est également vrai dans cet article, c'est que les formations en journalisme sont intensives, qu'elles sont sélectives et exigeantes, encore plus dans un établissement d'excellence comme l'est Sciences Po. Nous recevons chaque année 850 candidatures, pour environ 80 places, puisque la reconnaissance par la profession nous impose un numerus clausus, entre autres. Le référentiel imposé par la profession exige aussi que nous déployions pour nos étudiants l'apprentissage d'un socle



de compétences très étoffé, très varié. Ce socle-là est incompressible en termes de charge de travail, c'est important de l'avoir à l'esprit aussi.

Par ailleurs, l'arrivée sur le marché du travail n'est pas toujours facile. Les conditions d'exercice du métier se dégradent, occasionnent de plus en plus de précarité; c'est un message que nous avons d'ailleurs porté auprès des États généraux de l'information, et Alice ANTHEAUME pourra vous en dire un mot tout à l'heure. Je reviens néanmoins à l'article, et je tiens à redire qu'il n'y a eu aucune alerte psychosociale qui n'aurait pas été traitée à l'École de journalisme. Je tiens également à préciser que ce qui ne figure pas dans l'article, c'est l'évolution de l'École de journalisme sur ses 20 ans d'existence, puisque l'école n'a cessé de faire évoluer son modèle pour intégrer les besoins des étudiants, des employeurs, ainsi que les orientations pédagogiques de Sciences Po. L'École a mis en place de nombreuses mesures pour accompagner l'expérience étudiante. Des préparations au statut de pigiste, du coaching en vue des négociations salariales ont été créés au vu du contexte professionnel que je vous ai cité un peu plus tôt. Je citerai également des temps d'échanges réguliers et des réunions que nous tenons tous les 15 jours avec les délégués étudiants de chaque programme, pour continuer d'échanger et de recueillir les préoccupations et les impressions de nos étudiants. Par ailleurs, nous avons mis en place l'accompagnement sur mesure de nos étudiants par des mentors professionnels, pendant toute la durée de la scolarité. Enfin, je note la baisse du volume horaire de la formation, qui, il y a 10 ans environ, était d'à peu près 35 h/semaine ; aujourd'hui, il est d'à peu près 21 h/semaine, ce qui montre un effort.

C'est cette capacité à écouter, à se réinventer, qui a fait la force de l'école jusqu'à présent. Donc, quand l'article est paru en début d'année, il nous a paru naturel d'intensifier nos échanges avec nos étudiants, de continuer à parler avec eux pour recueillir de nouvelles pistes d'évolution. C'est ce que nous avons appelé, dans notre présentation, la "consultation étudiante". Je cède la parole à Alice ANTHEAUME, qui va vous la détailler.

### **Alice ANTHEAUME**

Bonjour à toutes, bonjour à tous. En effet, à la publication de l'article, nous avons lancé plusieurs groupes de travail avec l'ensemble de nos communautés. L'objectif était à la fois de continuer à mieux expliquer le projet de l'école, mais également de recueillir les remarques, les observations des étudiants actuels, de notre corps enseignant, des employeurs et de nos partenaires. Parmi eux, la CEJ, la Conférence des écoles de journalisme qui regroupe les écoles reconnues. Notre partenaire Columbia également, sur la question du stress et du bien-être étudiant. Nous avons aussi convoqué un conseil stratégique sur la question de la santé mentale, avec une représentante des alumni de notre école. Nous avons vu donc plusieurs fois les étudiants, nous avons obtenu qu'ils soient auditionnés par les États généraux de l'information directement dans nos locaux, avec l'ensemble des étudiants volontaires — ce qui n'est arrivé nulle part ailleurs, et qui était exceptionnel. C'est le groupe 2 des EGI qui les a auditionnés, et l'audition figure dans leur rapport, vous en aurez connaissance courant juin, quand il sera remis au Président de la République. Nous avons donc compilé l'ensemble des remarques émanant de toutes ces parties, sans hiérarchisation, ni coupe, ni tri, et c'est le document de 6 pages qui vous a été communiqué.

À la suite de cette liste de commentaires, de remarques, et de propositions, nous avons demandé aux délégués étudiants de travailler à la hiérarchisation des priorités. Ce qui est intéressant de noter dans cette priorisation qui a été faite par les délégués auprès de leurs pairs, c'est que le volume horaire de la formation ne figure pas parmi les sujets en tête. Les points relevés comme étant prioritaires concernent notamment un questionnaire de satisfaction anonyme sur l'expérience étudiante; une aide renforcée sur la recherche de stages, de contrats d'apprentissage, de premier emploi; une pédagogie qui fasse la part belle au plaisir d'apprendre et aux temps de célébration du travail bien fait; une évaluation qui ne soit pas que du contrôle continu; et une meilleure lisibilité de la maquette ainsi que des échéances pour mieux réussir à s'organiser tout au long de ces deux années. Enfin, des éléments qui ont trait à l'environnement Sciences Po dans son ensemble, notamment concernant un renforcement des services de santé, d'aide au logement, des bourses, et davantage de réactivité souhaitée.

Grâce à ces priorités, nous avons bâti de notre côté un plan 2024-2025 qui prévoit plusieurs champs d'intervention. D'abord sur les sujets des infrastructures. Nous travaillons avec nos différents collègues de Sciences Po sur la question du baromètre de satisfaction, qui pourrait englober plus largement différentes entités pédagogiques de Sciences Po, ainsi que sur le déploiement éventuel d'une borne téléphonique pour pallier les problèmes de connectivité mobile dans les locaux de l'École de

journalisme. Nous avons également fait remonter les demandes des étudiants concernant les différents services centraux de Sciences Po. Sur les demandes liées à l'insertion professionnelle, on a augmenté la préparation à l'insertion professionnelle dès le M1, à la demande des étudiants. Nous avons également augmenté le nombre de semaines intensives de préparation des concours pour les M2, avec davantage de coaching individuel. Nous avons créé également un enseignement dédié à l'art de pitcher. Donc, pitcher, c'est quand on présente des angles, des histoires, des articles qu'on espère voir publiés. Et puis, nous avons redéployé une professeure associée qui est spécialisée sur les questions de pitch, et qui arrive donc à la fin août, début septembre, au sein de notre école. On a également affilié une professeure sur l'international. Et puis, on aura une meilleure représentation du statut de pigiste dans les master class, qui se tiennent toutes les semaines, pour aider les étudiants à mieux comprendre les spécificités de ce statut. Enfin, la représentation de la communauté alumni à notre conseil stratégique a été améliorée. Et puis, des séminaires sur la santé mentale et la gestion du stress ont été ou seront organisés, notamment avec nos confrères de la CEJ, donc les autres écoles de journalisme reconnues. Voilà pour le bloc sur l'insertion professionnelle.

Sur la pédagogie, on a bâti un nouveau modèle, basé sur cinq piliers. Vous les avez si vous avez cliqué sur le lien, je les cite rapidement : réussir son Master à Sciences Po, devenir un journaliste professionnel en prise avec l'innovation numérique, produire des informations, et le dernier bloc qui concerne l'inspiration et un côté plus créatif, pour que l'expérience étudiante soit plus satisfaisante. Enfin, nous avons revu les emplois du temps pour permettre des temps de respiration et des temps de célébration du travail de façon collective, et une évaluation qui n'est pas tout le temps en contrôle continu, avec des temps dédiés à recevoir des commentaires, des retours, sans notation spécifique sur certains exercices. Enfin, et j'en finirai là, la communication. Les étudiants nous font remonter que parfois ce n'est pas toujours clair de savoir qui fait quoi dans notre équipe, à qui demander de l'aide, à quel moment, etc. Donc, nous déployons des efforts pour avoir un trombinoscope, un livret de rentrée, avec le détail des missions de chacun, une meilleure lisibilité, y compris de la progression pédagogique sur deux ans. Par ailleurs, il est important pour nous que les étudiants puissent se sentir portés dans leur parole. Nous avons déployé des efforts, via les États généraux de l'information, afin que leur parole puisse être portée auprès des plus grands acteurs, qui sont en mesure d'apporter des changements pérennes au niveau sectoriel et macro. Nous allons évidemment continuer à expérimenter ce modèle et nous allons prendre les retours réguliers de nos étudiants et de nos enseignants au cours de l'année prochaine. Nous pensons qu'il y a des enseignements à tirer de cette consultation pour l'ensemble de Sciences Po — c'est pourquoi nous vous remercions de votre invitation, et nous sommes prêts, évidemment, à partager des réponses sur des questions que nous n'aurions pas mentionnées ici. Merci.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup, Mesdames, pour cette présentation. Est-ce qu'il y a des questions, des remarques, des interventions ?

### **Cyril BENOIT**

Merci, merci beaucoup. C'est très intéressant. Je ne sais pas bien, en fait, à qui devrait être destinée cette question ou intervention. Ce qui m'a frappé, en fait, en lisant le document que vous avez partagé et en vous écoutant, c'est qu'en fait à chaque fois qu'on demande à nos étudiants de produire un document un peu substantiel sur ce qu'ils pensent de leur expérience — je pense aux étudiants de Master notamment, de leur expérience à Sciences Po, il y a les mêmes choses qui reviennent, indépendamment en fait des spécificités, disons, de la profession que vous évoquez. Mais, moi, je vois ça dans le Master recherche notamment, mais dans d'autres Masters aussi, et je ne sais pas bien, enfin, je pense qu'il y a un certain nombre de pratiques pédagogiques, ou d'approches, ou d'absences d'approches de certaines questions à Sciences Po, qu'on n'applique pas et qu'on ne fait pas de manière transversale. Et je ne sais pas si on ne devrait pas y réfléchir de manière plus transversale, et pas par école. Donc, voilà, je suis désolé, en fait, je m'adresse à vous sans que la question vous soit directement adressée, mais, voilà. Merci.

### **Cécile LAVIER**

Merci pour la présentation. Je me permets de rebondir, moi-même, j'ai fait un Master de recherche et je me retrouve pas mal dans ce qui est dit par vos étudiants. J'aimerais noter plusieurs choses. Autant je

comprends le principe de hiérarchisation des demandes — moi, quand je lis le document un peu moins synthétique qui a été fait par les étudiants, je vois quand même une grande souffrance de la part de certaines personnes, qui ne m'étonne pas parce que moi, j'avais des copains à l'École de journalisme en Master qui souffraient effectivement beaucoup. Mon inquiétude avec ce truc de hiérarchiser, c'est que ça écrase aussi certains vécus qui sont plus minoritaires. Moi, j'ai vu que certains de vos étudiants doivent travailler en plus de tout pour subvenir à leurs besoins, et je me demande un peu comment ils font, en fait, pour assurer un tel rythme de travail. Et je pense qu'il ne faut pas, même s'ils ne sont pas majoritaires, ne pas les oublier.

Je note aussi, en fait, comme c'est le cas en Master de recherche, que souvent, quand on dit qu'il y a des choses qui ne vont pas bien, le réflexe à Sciences Po, c'est de rajouter à la maquette pédagogique — ce qui, moi, m'interroge un peu, parce qu'en fait, même si le rythme de travail n'a pas été retenu parmi les propositions, je pense quand même que ça reste une question, parce qu'on est quand même une université, et je suis un peu étonnée de voir que dans ce que vous faites, il n'y a pas une... enfin, peut-être que vous l'avez fait et que vous ne nous le présentez pas, mais un audit de la maquette actuelle. Parce qu'en fait, quand on lit vos étudiants, il y a des cours, ils ont l'impression que ça ne leur sert à rien. Je le dis très crûment, mais, donc... enfin, je ne sais pas. Je pense que c'est pareil, effectivement, en Master de recherche, où la peur du futur est un peu similaire, donc ce n'est peut-être pas si étonnant que ça que je retrouve... et je vais m'arrêter là, mais moi, je suis quand même un peu embêtée quand je lis, parce que je vois vraiment beaucoup de souffrance. Donc, je me demande si rajouter encore plus d'heures de présence à l'école aide beaucoup à régler ce mal-être.

### **Geoffroy BROCARD**

Alors, c'est plutôt une proposition à l'attention de tous les membres de ce Conseil. Je me rappelle qu'il y a quelques mois, il y avait eu une réunion de travail sur l'évolution du CVEF et de ses attributions, et dans ce contexte — c'était au moment, en fait, de la crise à l'École de journalisme. Je me rappelle que dans ce contexte, on avait rappelé qu'en 2015, quand les statuts du CVEF ont été rédigés, il était prévu explicitement de pouvoir inviter des délégués étudiants de différentes promotions au CVEF. Et donc, je trouvais que ça pourrait être éventuellement intéressant pour avoir un suivi de cette question, en ayant aussi le point de vue étudiant, d'inviter formellement des délégués. Enfin, en tant que syndicat, on a déjà pu les rencontrer dans des réunions, dans un autre contexte, mais, voilà, donc, peut-être en septembre, je trouve que ça pourrait être intéressant. Enfin, je m'adresse à notre présidente et notre président pour faire cette suggestion.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup. Alors, peut-être juste très rapidement sur ce point, Cloé et moi avons toujours été assez sensibles à l'idée d'inviter des étudiantes et des étudiants pour prendre la parole. Ça a déjà d'ailleurs eu lieu désormais devant le CVEF. Et donc, c'est évidemment une proposition que nous écoutons avec attention, et on verra ensuite, dans la manière dont ça peut se réaliser. Peut-être, d'abord, vous laisser la parole pour la question de madame LAVIER, et ensuite, Madame DE ROUX, sur la question de monsieur BENOIT.

### **Marie MAWAD**

Merci de vos questions. Merci pour votre question sur la hiérarchie, et puis, plus globalement, celle qu'elle pose en sous-jacent sur l'accompagnement que nous fournissons à nos étudiants. Nous avons voulu aujourd'hui vous résumer très rapidement ce que nous avons fait ces derniers mois, en condensant énormément de matière dans le temps de parole qui nous est alloué. Mais il faut savoir que la consultation étudiante n'est qu'une toute petite, infime partie de l'accompagnement quotidien que nous déployons auprès de nos étudiants. L'équipe administrative et pédagogique de l'école accompagne nos étudiants à travers différents dispositifs, mais des conseillers sont également déployés pour chaque étudiant à titre individuel, dans le cadre d'entretiens en "one-to-one". Ce sont des conseillers qui sont des journalistes professionnels, et donc des tiers que nous sélectionnons pour qu'ils n'aient pas vocation à évaluer les étudiants pendant les cours. Ils sont ainsi bien placés pour recevoir la parole dans un cadre différent de celui qui peut exister avec l'administration, ou directement avec des enseignants ou des enseignants-chercheurs. Ces conseillers pédagogiques sont des journalistes professionnels, donc sont à même de comprendre les défis qui sont un peu plus spécifiques au journalisme ou au marché du travail

pour lequel on prépare nos étudiants. Je ne vous cite que quelques exemples, mais en fait nous sommes régulièrement, au quotidien, dans un échange ouvert avec nos étudiants. Quand un étudiant est confronté à une difficulté, notre équipe est dans un dialogue permanent avec lui. Nous n'avons pas attendu la consultation étudiante pour recueillir la parole et pour échanger avec nos étudiants. Les étudiants qui sont parfois en difficulté, notamment financière, ou de logement, ou des situations personnelles, sont pris en charge immédiatement. Et là, nous travaillons, bien sûr, avec les services centraux de Sciences Po, puisque ça n'est pas de notre ressort directement, mais nous sommes les premiers interlocuteurs au quotidien. Et notre école est une petite école, je vous ai cité le nombre d'étudiants que nous avons tout à l'heure. Ce sont de petites promos, donc notre présence est renforcée, vraisemblablement, par rapport même à d'autres écoles, et cette parole est d'autant plus facilitée. Néanmoins nous continuons de nous remettre en question et d'explorer de nouvelles façons de recueillir la parole. La consultation étudiante a été plutôt très positive de ce point de vue, et c'est ce pourquoi nous souhaitons poursuivre dans ce format de dialogue, au-delà du dialogue individuel, mais de dialogue avec le groupe.

Ensuite, pourquoi hiérarchiser ? Vous avez dû le voir dans les 6 pages de propositions et de demandes des étudiants, il y a des choses très diverses, et nous avons demandé aux délégués de travailler avec les étudiants, de leur côté, pour arriver à un consensus qui reflète ce que demandent la plupart du groupe. L'objectif ainsi est d'aboutir à un travail qui concerne la majorité des étudiants et dans lequel la majorité peut se reconnaître. Nous n'avons pas participé à cette hiérarchisation : elle émane intégralement des étudiants qui ont échangé entre eux et qui, par la voie de leurs délégués, anonymement, ont fait remonter ce qui, pour eux, comptait le plus, et leurs demandes. Donc, voilà, c'était pour vous préciser : hiérarchiser, pourquoi ? Pour avancer le plus efficacement possible. Cela ne veut pas dire que nous mettons le reste de côté. C'est pourquoi nous vous avons partagé aussi le document de ces 6 pages intégrales, dans lesquelles il n'y a eu aucune coupe, aucun tri de notre part, parce que nous prenons chacune de ces demandes avec le plus grand sérieux.

### **Alice ANTHEAUME**

J'ajoute que ce n'est pas parce que quelque chose n'a pas été listé dans les priorités par les étudiants que nous n'avons pas reçu les individus qui avaient besoin d'accompagnement. Nous avons bien sûr privilégié l'accompagnement individuel pour les étudiants qui avaient des difficultés liées au marché du travail, au financement, etc., pour essayer de trouver des réponses individuelles qui sortaient un petit peu de la consultation étudiante, comme on l'a toujours fait quand on est alerté sur ce type de problématique. Par exemple, aider à trouver un contrat d'apprentissage plus rapidement étant donné une situation financière. Il y a de nombreux exemples comme cela, qui ne figurent pas forcément dans les documents présentés ou sur les slides, mais cela relève d'un traitement individuel que nous devons à chaque étudiant qui peut rencontrer des difficultés.

Sur la maquette, concernant votre question, nous la revoyons tous les ans, au sein d'une démarche de consultation assez large. Nous avons pour cela deux outils principaux. D'une, l'audit qui est fait par les instances de la reconnaissance, qui viennent trois fois par an pour évaluer la qualité de notre maquette, qui interrogent les étudiants, les étudiants en apprentissage, les étudiants hors apprentissage, l'insertion professionnelle qui découle de la maquette qu'on a mise en place. Et donc, trois fois par an, nous sommes soumis à cet audit, fait par des organes extérieurs qui croisent notamment notre maquette avec celles des 13 autres écoles de journalisme reconnues. Et, évidemment, nous faisons sans arrêt des ajustements en fonction de ce qui nous est dit. Le deuxième outil, qui est très utile pour évaluer la performance d'une maquette, c'est l'évaluation de chaque enseignement par les étudiants, qui est faite à Sciences Po de manière anonyme. En dessous d'un certain seuil de satisfaction, nous ne renouvelons pas l'expérience avec tel ou tel enseignant ou tel ou tel enseignement. Dès le semestre suivant l'évaluation, nous allons soit retirer, soit réaménager, grâce à cet outil qui nous permet de recueillir directement les avis des étudiants. Cette année, nous avons d'excellentes évaluations, mais c'est un paramètre que nous étudions attentivement chaque année.

### **Marie MAWAD**

Si je peux me permettre, juste un tout petit ajout. Nous sommes face à un métier qui évolue très rapidement. Par exemple, l'intelligence artificielle est un sujet aujourd'hui dont parlent toutes les rédactions et tous les grands médias — ce n'était pas le cas il y a à peine un an, deux ans, trois ans. Donc, notre maquette évolue très rapidement pour tenter aussi de devancer ces évolutions, pour que nos

étudiants soient prêts, quand ils arriveront sur le marché du travail, avec des compétences qui ne sont peut-être pas encore généralisées aujourd'hui, mais qui le seront dans un an, dans deux ans. En réaction, nous introduisons des cours comme celui sur l'éthique de l'intelligence artificielle par exemple. Nous l'introduisons très rapidement dans nos maquettes, mais toujours dans un esprit d'expérimentation, de test, dans l'objectif de recueillir le feedback de nos étudiants et de faire évoluer ces enseignements-là ensuite. Car si nous attendons d'avoir le format parfait pour l'introduire dans nos maquettes, nos étudiants seraient en retard par rapport aux compétences demandées sur le marché. Donc, c'est aussi propre à un métier qui évolue très vite, notre maquette évolue en parallèle.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup, Mesdames. Anne-Solenne ?

### **Anne-Solenne DE ROUX**

Oui, pour répondre brièvement à votre question, en fait, les sujets qui ont été travaillés par l'École de journalisme sont en effet des sujets qui peuvent concerner d'autres écoles ou le Collège universitaire. En fait, il y a deux niveaux de traitement, d'analyse et de remédiation pour ces sujets, Il y a, l'échelle transversale, au sein de différentes instances formelles ou informelles auxquelles les doyens ou les directeurs exécutifs participent Et l'échelle plus micro, au sein de chacun des secteurs pédagogiques, parce qu'il y a des spécificités liées à l'insertion professionnelle et au projet pédagogique qui animent chaque école et le Collège universitaire. Donc, en fait, ce sont des sujets qui sont traités en permanence, à une échelle macro et à une échelle micro : c'est notamment le travail des équipes pédagogiques, qui se fait en lien avec les enseignants, à différents niveaux, dans les conseils pédagogiques, dans les réunions bilatérales qui peuvent exister avec les enseignants. Et puis, après, il y a d'autres formats qui sont moins formels. Il y a des petits-déjeuners qui existent avec les enseignants vacataires, qui permettent encore une fois de creuser ces éléments.

Et donc, juste pour finir sur ce point, ce sont vraiment ces deux dimensions qui sont importantes, de manière vraiment à pouvoir prendre en compte encore une fois les spécificités des projets de chaque secteur pédagogique. Et ce qui remonte à l'échelle collective, c'est le besoin de mesurer de manière objective à l'échelle institutionnelle puis au sein de chaque entité, un certain nombre d'éléments (charge de travail, bien-être etc.) ; le baromètre étudiant qui sera relancé l'automne prochain doit nous aider dans cette démarche.

### **Cyril BENOIT**

Merci beaucoup pour votre réponse, et je ne veux surtout pas initier un débat là-dessus maintenant, mais ça fait probablement écho à ce que vous avez dit juste avant, c'est-à-dire qu'il y a quand même des sujets qui reviennent de manière récurrente, notamment en fait le volume des enseignements en Master, je dissocie bien avec le Collège, qui est quelque chose que moi, je vois revenir régulièrement à PSIA, à l'EAP, et à l'École de la recherche aussi, et sur l'orientation des enseignements aussi. Et j'ai quand même le sentiment que les instances que vous décriviez ont tendance, en fait, à avoir un effet de tempérer en fait ces demandes, et probablement en fait fragilisent leur prise en compte de manière plus transversale ou plus globale. Je pense aussi qu'il y a une vraie volonté de la part de très nombreux enseignants, permanents notamment, de ne pas réduire le nombre d'heures de cours. Ça, c'est clair qu'il y a un enjeu de ce côté-là, mais je pense qu'à l'arrivée, ça pose quand même un certain nombre de problèmes, surtout quand on se compare en fait à d'autres universités auxquelles on a l'habitude de se comparer, quand on voit vraiment le volume d'heures de cours. Et je pense que dans certains secteurs, segments, ça fait une vraie différence, ensuite, quand les étudiants doivent consacrer du temps à leur insertion professionnelle, ou à leur recherche en Master recherche, ou ces choses-là. Bon, je ne voulais pas initier le débat là-dessus, mais merci beaucoup de votre réponse.

### **Cécile LAVIER**

Non, mais vraiment, je veux appuyer ce qui est dit, parce que je pense que c'est très important, et ce n'est pas du tout contre vous, mais je trouve aussi qu'on a une tendance dans cet établissement à avoir du mal à assumer qu'il y a des choses qui ne vont pas bien. J'entends parfaitement que vous faites un travail sans doute très de qualité et que vous êtes confrontées à des contraintes très fortes, mais malgré tout, moi, ce que je vois, c'est que ce n'est pas la première fois qu'il y a des étudiants de l'École de

journalisme qui souffrent, et qui le disent, qui osent le dire en dehors de nos murs. Et c'est pareil dans plein d'autres secteurs. Et je pense quand même qu'il faut à un moment le prendre au sérieux. C'est-à-dire que ce n'est pas anodin que vous ayez une trentaine d'anciens élèves qui sont allés raconter à Arrêt sur images leurs deux ans passés à Sciences Po, avec les mots qu'ils utilisent. Et ce n'est pas du tout pour vous remettre, vous, en question, mais je pense que, voilà, ce serait bien qu'on prenne à bras-le-corps ces sujets, parce que je suis totalement d'accord avec ce qui est dit, ce sont des sujets de fond, de pédagogie, qui doivent en fait nous alerter en tant qu'université. Enfin, il y a des étudiants qui disent souffrir de leurs études, et on dramatise peut-être un peu à 20 ans, mais je pense quand même que c'est très fort, et c'est un défi qu'on a face à nous. Et je pense que ce serait bien et sain de juste l'assumer et de confronter ça à bras-le-corps. Et je suis complètement d'accord avec ce qui a été dit, je pense que ça va vraiment nous occuper dans ce Conseil en tout cas, où on parle finalement assez peu de vie étudiante et de formation, quand on y pense vraiment, sur le fond des sujets qu'on traite. Merci.

### **Anne-Solenne DE ROUX**

Juste à titre d'illustration, parce que je pense que vous avez tout à fait raison sur les sujets de fond, mais je ne voudrais pas donner le sentiment 1) qu'on n'ose pas regarder les problèmes, parce qu'en fait, on passe beaucoup de temps à essayer de les identifier et de les travailler, seulement peut-être qu'on ne le met pas systématiquement ou clairement en avant. 2) Je voudrais rappeler ici les chiffres du baromètre étudiant il y a quelques mois : à peu près la moitié de nos étudiants considérait que la charge de travail était supportable, voire insuffisante, l'autre moitié qui considérait qu'elle était trop lourde. Donc, l'édition 2024 va nous permettre d'y voir un peu plus clair, mais ce que je veux dire, c'est que ce n'est jamais tout noir ou tout blanc, et que les perspectives sont assez différentes selon les étudiants, et encore une fois selon les secteurs pédagogiques. Vous prenez l'exemple de l'EAP, que je connais bien. es étudiants, quand on a essayé d'alléger la maquette, nous ont dit, « mais certainement pas », notamment ceux qui préparent les concours, et « il n'y en a même pas assez ». Il y en a d'autres qui, au contraire, ont des références plus internationales, et pour qui le travail approfondi en autonomie est une chose essentielle, et acquise sur le fond et la forme. Il y a une expérience qui est intéressante sur ce sujet, qui est celle de la PSIA, qui a revu sensiblement ses maquettes, qui a allégé ses cours, et qui a remonté le nombre de crédits. À charge pour les enseignants aussi d'accompagner les étudiants dans le travail personnel qu'ils doivent fournir chez eux. 'est une expérience qui est intéressante, et qu'on va pouvoir mesurer parce que finalement, c'est assez récent, mais encore une fois, avec une culture internationale qui fait que les étudiants sont un peu moins scolaires, très habitués à faire spontanément ce travail d'approfondissement là.

Donc, il y a, certes, le travail que les équipes pédagogiques font, mais c'est aussi un travail d'accompagnement des étudiants dans la lecture. Et nous, on aimerait bien que les étudiants prennent du temps pour lire, pour réfléchir. Donc, je pense qu'en fait, ce n'est pas, encore une fois, juste du côté des équipes pédagogiques, c'est un travail qui doit se faire en commun. Et quand on allège les maquettes, ça veut dire qu'on essaye d'approfondir les sujets. C'est un vœu qui est partagé par tout le monde, mais en pratique, ce n'est pas si simple. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas de le dire, c'est tout un mouvement qui doit se mettre en route, et qui, encore une fois, peut avoir des déclinaisons sensiblement différentes selon les projets pédagogiques des écoles.

### **Jérôme SGARD**

Juste une toute petite remarque sur cette dernière question, et en pensant au cas de PSIA, que je connais mieux, c'est vrai qu'il y a eu un effort important de réduction des nombres d'heures. Et, côté enseignants, ça a eu deux effets quasi immédiats : beaucoup plus d'investissement dans les essais, les mémoires, etc., et beaucoup plus de demandes d'office hours, doublement. Donc là, le lien est direct, et c'est assez net, et, je crois, très positif.

### **Cyril BENOIT**

Oui, très rapidement. Et merci encore de votre réponse, et encore désolé, Raphaël, mais ce qui est — bon, il y a quand même un enjeu, à mon avis, dans la manière dont on discute ces questions à Sciences Po, qui est que... je ne dis pas du tout que c'est ce que vous, vous faites, mais en tout cas dans les débats auxquels j'ai participé sur ces questions, les enjeux sont vraiment cadrés en termes d'avoir les étudiants avec nous en classe 50 heures par semaine, versus les laisser complètement dans la nature ou à la

bibliothèque. Et donc, on a très, très peu de réflexions sur des pratiques pédagogiques autres, dans lesquelles les enseignants sont quand même impliqués dans les interactions avec les étudiants, les accompagnent, mais qui correspondent un peu à ce que vous, vous avez mis en place à l'École de journalisme, avec des formats de tutorat, de suivi, par petits groupes, de redécoupage en fait de ces horaires-là. Et là encore, je ne pense pas que ce soit forcément un problème de Sciences Po ou de la direction en tant que telle. Je pense que beaucoup d'enseignants aussi sont rétifs à avoir ce type de réflexions. Et je pense d'ailleurs que la direction de Sciences Po pourrait les imposer un peu plus fermement, ou davantage, en fait. Ou en tout cas, initier ces réflexions de manière plus directe. Mais en tout cas, c'est aussi pour ça, à mon avis, que les résultats du baromètre sont toujours un petit peu imparfaits, c'est que cette question d'alléger la charge de cours, évidemment que vous allez avoir des étudiants qui vont vous dire « ne m'en enlevez pas », ou d'autres qui vont vous dire « enlevez-moi des heures de cours ». En fait, je pense que les deux peuvent être d'accord sur le fait que — comment dire ? Un étudiant qui vous demande moins d'heures de cours, ce n'est pas un étudiant qui vous demande moins de suivi. Vous voyez ce que je veux dire. Donc, ce qui est — bon. Donc, voilà. Merci.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup. Le débat a un peu débordé de l'École de journalisme, mais il était intéressant et utile dans le cadre de ce Conseil, et nous sommes toujours attentifs à ce que tous les sujets puissent être abordés.

### **Marie MAWAD**

Un grand merci à vous, et ça servira peut-être de conclusion pour notre propos, je l'espère. C'est simplement pour vous dire : non seulement nous avons pris la pleine mesure de ce qui est dans cet article, mais nous n'avons pas attendu l'article pour travailler. Cela me paraît essentiel à saisir, car nous ne réfléchissons pas en vase clos. La formation à un métier, c'est une chose, et c'est le cœur de ce que nous proposons à nos étudiants — c'est ce qui nous occupe une grande partie de nos journées. Mais, une fois les étudiants diplômés, ils poursuivent leur chemin dans un secteur et dans un métier qui a ses défis propres. Les alumni font partie de notre communauté et ce qui leur arrive au-delà des murs de Sciences Po nous tient tout autant à cœur que leur expérience étudiante. C'est pourquoi nous croyons que pour apporter des changements durables, pas uniquement au niveau des formations, mais des changements durables à la fois dans le temps et dans l'espace, il faut travailler avec les autres écoles de journalisme, et c'est ce que nous faisons au sein de la CEJ; il faut travailler avec ceux qui délivrent la carte de presse, et c'est ce que nous faisons également; mais il faut travailler aussi avec les employeurs, avec les partenaires médias — c'est ce que nous faisons au quotidien avec l'intégralité de l'écosystème, et y compris à l'international. Et enfin, il faut porter la parole de nos étudiants bien au-delà des murs de Sciences Po. C'est ce que nous avons fait immédiatement au sein des États généraux de l'information, qui remontent quand même des propositions jusqu'au Président de la République. Si cela n'est pas, de votre point de vue, prendre la pleine mesure, je ne sais pas ce qui pourrait l'être. En tous les cas, je crois qu'apporter des changements durables ne se fait pas uniquement au sein d'une école ou d'une institution, cela se fait aussi au niveau du métier, et c'est ce que nous cherchons à faire afin que nos étudiants en bénéficient dans la durée.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Bien, merci beaucoup. Voilà, comme ça, on est revenu sur le sujet. Dire aussi, peut-être, sur le CVEF que vouloir — l'évolution des groupes de travail que nous avons voulue, avec des groupes de travail plus interactifs, avec la capacité de faire un certain nombre de propositions, était aussi dans notre volonté de voir un CVEF qui proposait plus, et ça pourrait être sur des sujets comme les nouvelles méthodes pédagogiques à l'avenir, comme l'évolution des grilles et des maquettes pédagogiques. Et ce sont d'ailleurs des réflexions qui ont déjà eu lieu dans les précédents mois, puisque ça faisait partie des enjeux poussés par la précédente direction, et qu'évidemment, on se doute que ça fera partie des débats, de la future direction, et des sujets qui seront poussés ensuite, peut-être aussi dans les échanges qu'auront le CI et le CA avec les différents candidats pour la prochaine direction.

### **Cloé ARTAUT**

Je voulais juste compléter sur ce que tu viens de dire. Effectivement, on avait ouvert un groupe de travail cette année avec Raphaël pour mener une réflexion sur la refonte du CVEF l'an prochain. Je remercie encore une fois les personnes qui y ont participé, et je voulais juste dire que ce projet est un peu en suspension en ce moment, parce qu'avec le changement de direction, ça a ralenti forcément certains processus.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Mais que nous n'en démordrons pas. Et que nous n'en démordrons pas, sans doute, et ça fait une parfaite transition, avec une équipe en partie renouvelée, puisque le dernier point de l'ordre du jour, c'est le calendrier électoral, puisque tout le monde, sauf Lisa FITOUSSI, Pierre-Louis PERIN, Alexis GOIN et moi-même, allons être renouvelés dans les prochains mois. Et donc, je laisse la parole à Pierre CATALAN pour nous présenter ce calendrier.

## **V. PRÉSENTATION DU CALENDRIER ÉLECTORAL RELATIF AU RENOUELEMENT DES MEMBRES DES CONSEILS DE L'IEP**

### **Pierre CATALAN**

Merci beaucoup. Alors, effectivement, tous les deux ans, on a des élections, assez — enfin, un renouvellement en tout cas assez important des trois Conseils de l'IEP, le Conseil de l'Institut, le Conseil scientifique, et CVEF. Le Conseil d'administration de la FNSP vit, lui, un renouvellement plus partiel. Pour mémoire, nous avons en représentation six collèges : professeurs, maîtres de conférences, chargés d'enseignement, étudiants, personnels salariés, doctorants, et assistants de recherche et postdoctorants qui, eux, ne sont concernés que par le Conseil scientifique. Et on a des scrutins à un tour, ceux de listes des salariés et des étudiants au CVEF et au CI, et celui des doctorants au Conseil scientifique, et tous les autres scrutins sont à deux tours, ce qui fait un calendrier qui nécessite de penser l'organisation de ces élections sur quatre semaines, temps de campagnes compris. Et donc, nous sommes confrontés cette année à des vacances scolaires du 19 octobre au 3 novembre, et des vacances Science Po du 25 octobre au 3 novembre, et une contrainte qui est qu'on ne peut pas prolonger les mandats au-delà de fin octobre — contrainte confirmée par la direction juridique. Donc, l'organisation des opérations électorales se fera comme il suit : date limite de dépôt des candidatures au 24 septembre à midi, la campagne, elle, s'étalera du 30 septembre au 7 octobre pour le premier tour, ou pour le seul tour des élections pour les collèges concernés, proclamation des résultats le 11 octobre. Et puis, après des possibilités de désistements de candidats à la limite du 14 octobre, une campagne électorale pour le second tour du 14 au 21 et un scrutin du 22 au 24 octobre.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des remarques particulières ?

### **Florence DANTON**

Bonjour à tous et à toutes. Nous voulions juste exprimer notre préoccupation, à la CFDT, du chevauchement des deux calendriers — d'une part, celui des élections aux instances que l'on vient d'évoquer, et puis de l'autre, celui de l'élection et de la nomination de notre prochain directeur. La coïncidence des deux calendriers est dommageable, évidemment. On ne peut pas faire autrement, on l'a bien compris, mais ça pose quand même la question de ce qu'il se passerait dans l'hypothèse, alors évidemment non souhaitée, où les deux instances CA et CI ne tomberaient pas d'accord aux dates du 19 et du 20 septembre, je crois, puisque le CI doit voter le 19 septembre et le CA le 20, si je ne me trompe pas. Donc, est-ce que cette hypothèse, encore une fois non souhaitée, mais a été étudiée ? Et qu'est-ce qu'il se passerait dans ce cas-là ? La question vaut quand même d'être posée. Voilà. Merci beaucoup.

### **Anne-Solenne DE ROUX**

Sur ce point-là, la question a en effet été étudiée, on a même étudié la question d'une prolongation d'un mois ou de deux mois de l'ensemble des mandats pour toutes les instances concernées, de manière, justement, à s'aménager un délai supplémentaire au cas où la procédure de désignation de la future



direction prendrait du retard ou ne se déroulait pas exactement selon les échéances qui ont été fixées. La réponse est qu'il n'est pas possible de le faire. Ça a été fait pendant le COVID, mais c'était une décision qui dépassait Sciences Po, puisque c'était une prolongation à l'échelle nationale de l'ensemble des mandats. On ne peut pas le faire dans cette situation précise. Donc, il faut vraiment que la procédure se déroule selon le calendrier qui a été fixé, et que les Conseils tombent d'accord.

### **Geoffroy BROCARD**

J'aimerais aborder une question qui nous tient assez à cœur au niveau des syndicats. Je pense qu'il y a un constat qu'on doit malheureusement tous partager ici, qui est que les instances de Sciences Po sont très mal connues des étudiants. Je pense sincèrement que si on va en péniche après, bon, il n'y aura plus personne, cela dit, mais si on va en péniche en temps normal faire un sondage et demander aux étudiants « qu'est-ce que le CVEF ? », je pense que même les plus politisés auraient un doute. Et je pense que le Conseil de l'Institut, ce n'est pas beaucoup mieux. Donc, ce qu'on se disait, c'est qu'il y a vraiment un besoin de pédagogie à ce niveau-là. Alors, Sciences Po a la meilleure participation de France à des élections centrales, parce qu'on tourne autour de 40 %, mais si on sort de la comparaison avec les autres universités, c'est quand même beaucoup trop faible. Voilà.

Donc, ce que ce que ce que je voulais proposer, c'est qu'on essaie de mettre en place un vrai dispositif de sensibilisation en vue de ces élections. On avait déjà pu en parler avec mes camarades de de NOVA et de l'UNEF, avec Jeanne LAZARUS et Lamiss AZAB, mais c'était uniquement au sujet du Collège universitaire, et elle s'était déjà engagée à faire ce travail de pédagogie au moment des prérentrées. Mais je pense que c'est intéressant de que je le mentionne ici, parce qu'en fait, c'est un dispositif qui devrait concerner aussi les écoles de Masters. Donc, voilà, je ne sais pas si vous êtes d'accord à vous engager à mettre en place avec nous ce système de pédagogie, mais je pense que ça ne va pas forcément être très compliqué logistiquement, c'est globalement faire quelques slides en plus, mais ensuite, simplement s'assurer que ça descende bien à tous les responsables pédagogiques, à tous les assistants pédagogiques, pour qu'à la prérentrée, fin août, début septembre, en fait tous les étudiants, quelle que soit leur année, puissent être informés au sujet des instances, qu'ils puissent savoir quand ils pourront les élire, comment ils pourront les élire. Et je pense que si on met en place cette information dès septembre, il pourrait y avoir un vrai engouement pour la campagne, et on pourrait avoir un exercice qui sera plus démocratique. Voilà, donc, je pense que vous aurez une meilleure idée que moi de comment on peut faire ça, mais...

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci, et un plein accord. Je partage effectivement le manque de notoriété de nos instances, nous le savons, on y travaille, et que si un taux de participation de 44 % du côté étudiant est extrêmement conséquent par rapport aux autres universités, et rend d'autant plus représentatif les étudiantes et les étudiants élus, et je tiens à le souligner, eh bien, effectivement, il faut continuer à agir, et toutes les démarches qu'on pourra faire, notamment au niveau Master, sont positives. Alors, sur ce sujet, je ne sais pas, Pierre ?

### **Pierre CATALAN**

Juste un élément, parce qu'on avait fait une réunion au sujet — alors, très, très en amont de ces élections, mais avec l'ensemble des associations représentatives des étudiants, pour pointer un retour d'expérience sur les élections de 2022, et puis faire la liste des souhaits pour celle de 2024. Et effectivement, la sensibilisation du corps électoral au fonctionnement de Sciences Po, à l'utilité des Conseils, à leurs missions, était un point absolument sans détour. Elle nécessite peut-être de la pédagogie de proximité, peut-être aussi un peu plus de communication plus globale, à laquelle la direction de la vie étudiante prendra évidemment sa part, notamment dans la phase préélectorale, puisqu'à partir du 17 septembre, nous avons l'affichage des listes électorales. Donc, on peut aussi commencer à expliquer pourquoi l'ensemble de ces aménagements sont faits, pourquoi l'affichage associatif est restreint pendant une période. Enfin, bon, ça permet de répondre à un certain nombre de questions.

Vous avez la politesse de n'évoquer que la participation étudiante, mais les autres collègues ont probablement quelques progrès à faire dans la participation de leur corps électoral. Donc, ça, je pense qu'on pourra en discuter en interne. Et peut-être qu'au-delà du temps de campagne, il y a une réflexion qu'on peut ouvrir, et nous avons commencé à y travailler concernant le respect du RGPD, quant à la capacité que nous aurons de vous transmettre à vous, syndicats étudiants, les données de contact des

étudiants qui y consentent. Charge à vous aussi, d'arriver à faire en sorte que la communication soit plus régulière, plus descendante et remontante entre les représentants étudiants et leurs électeurs, de façon à ce que l'utilité et le sens de ces Conseils infusent plus régulièrement dans la communauté étudiante qu'une fois tous les deux ans.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Je partage tout à fait, y compris d'ailleurs pour les autres catégories, et je pense notamment aux enseignants vacataires. J'avais dit une fois que c'est vrai que les vacataires sont un peu élus à l'issue d'une élection de délégués de classe, étant donné le nombre d'électeurs. Et donc, il est important de pouvoir mieux faire connaître nos instances et d'augmenter la participation de ce côté-là. Et je sais que nous y œuvrons avec les élus de ce Conseil et les élus des autres Conseils. Anne-Solenne, vous avez un mot en plus sur ce sujet ?

### **Anne-Solenne DE ROUX**

Mon mot sera rapide, pour dire que je partage votre constat. C'est aussi le sens des discussions qu'on a eues avec un certain nombre de représentants étudiants, surtout des délégués, ces derniers temps, y compris les délégués des campus. Je pense que ces élections à l'automne prochain nous donnent l'occasion de refaire vivre effectivement la représentation étudiante. Ils nous ont clairement indiqué qu'ils ne connaissaient pas grand-chose à la gouvernance de Sciences Po — de notre côté, à partir du moment où c'est sur les sites, nous imaginons que chacun s'intéresse spontanément et naturellement à la vie de l'Institution, ce n'est pas le cas. Il y a deux sujets que je vois. Certes, la contribution des écoles, mais aussi la nécessité — alors, vous n'êtes pas forcément les très bons représentants de cette insuffisance de représentation des campus au sein des syndicats, néanmoins on entend ce besoin de la part des étudiants des campus, c'est ce qu'on a clairement pu constater lors de la dernière crise et après le 12 mars- c'est-à-dire que les étudiants des campus ne se sentent pas représentés, leur voix n'est pas, selon eux, suffisamment entendue. On a une part de responsabilité sans doute là-dedans, mais je pense que c'est important qu'ils puissent se sentir représentés dans les instances et dans la gouvernance de Sciences Po. On a ces élections qui constituent une occasion, justement, de corriger cet élément-là. Je pense qu'il faut vraiment s'en saisir.

Le point de désaccord que j'ai avec vous, c'est que je ne suis pas tout à fait certaine qu'on soit les mieux placés pour savoir quels sont les meilleurs modes de communication vis-à-vis des étudiants. Je pense que vos propositions sur ce sujet sont les bonnes. Je ne sais pas si les réunions de rentrée, durant lesquelles on donne énormément d'informations, sont le meilleur moment. Donc, si vous avez des propositions, vous, qui vous vous paraissent être adaptées aux étudiants pour faire connaître à la fois la gouvernance de Sciences Po et les prochaines élections, franchement, n'hésitez pas à les transmettre à l'équipe de Pierre.

### **Pierre CATALAN**

Une toute petite précision. Je parlais du travail qu'on fait autour des inscriptions administratives pour que les étudiants nous indiquent leur consentement à voir leurs données transmises aux associations représentatives. Nous leur donnerons un temps de consentement et de rétractation, éventuellement, jusqu'au 15 septembre. Donc, on devrait pouvoir transmettre les données de contact des étudiants aux alentours du 20 septembre, ce qui permettra aux associations représentatives de bénéficier de ces données de contact, et d'en faire usage à bon escient, pour éviter d'inonder leurs boîtes mail bien sûr, pendant la campagne électorale des élections syndicales.

### **Geoffroy BROCARD**

Je voulais répondre à madame DE ROUX. Oui, on est tout à fait ouvert à faire des propositions. C'est vrai qu'on se fait un peu assommer d'informations au moment des réunions de prérentrée. En même temps, jusqu'ici — enfin, du coup, je vais rentrer en M2, donc en enlevant la trois, j'ai fait trois réunions de prérentrée dans ma vie, et on ne m'a jamais parlé, à chaque fois, on ne m'a parlé ni du CI ni du CVEF. Je ne dis pas que la participation va bondir simplement en les mentionnant dans ces réunions-là, mais je pense que ce serait un début. Après, je pense effectivement qu'il y a d'autres formats à imaginer, que ce soient des webinaires, des interventions spécifiques à la question des élections. Enfin, en tout cas, on est disponible pour en discuter avec vous jusqu'en juillet, et puis même après, mais... bon.

**Cécile LAVIER**

Merci. J'avais juste une toute petite question, parce que dans la liste des Conseils que vous avez faite, est-ce que vous incluez le Conseil de l'École doctorale cette fois-ci dans les instances ? Je sais que c'est une demande de l'École de la recherche.

**Ismahane GASMI**

Je ne sais pas si cette année, il y aura des élections pour le Conseil de l'Ecole doctorale, si oui généralement, ils se calent sur le même calendrier.

**Cécile LAVIER**

Si je peux me permettre, Monsieur CATALAN, ma question, c'est : est-ce qu'elle est prise en charge, cette élection, par la direction de la vie étudiante comme ça a été le cas il y a deux ans, il me semble, ou l'année encore d'avant ? C'est tous les ans, l'élection du Conseil. C'est pour ça que je vous pose la question.

**Pierre CATALAN**

C'est une élection en ligne avec LegaVote, c'est ça ?

**Ismahane GASMI**

Alors, quand les élections dans les Conseils de l'IEP sont en même moment, on prend en charge aussi l'élection à l'École doctorale. On utilise bien le même système de vote, et c'est le même calendrier. Nous allons contacter l'Ecole de la recherche à ce sujet.

**Raphaël CHARPENTIER**

Merci beaucoup. Alors, nous allons maintenant passer à notre dernier point. Est-ce qu'il y a des questions diverses avant de nous quitter ?

## **VI. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES**

**Bazile BEURLET**

J'aimerais revenir sur les événements qui se sont passés à Reims au début de ce mois pour les examens de fin de semestre. Donc, pour recontextualiser, on avait eu déjà quelques, enfin plusieurs mouvements, occupations de bibliothèque pendant la nuit, sittings qui s'étaient déroulés, et les étudiants qui s'étaient mobilisés avaient fait face, selon eux, à l'absence d'écoute et des refus des maigres revendications qu'ils avaient. Et donc, ils ont décidé de bloquer le campus pour le premier jour des examens. Face à cette mobilisation, au lieu de trouver des solutions dans le dialogue, l'administration a décidé de gérer la situation à sa manière, c'est-à-dire en délocalisant les examens dans un endroit secret à Reims, les étudiants étant prévenus 2 heures avant leurs examens de cet endroit mystère. Ce premier élément est venu ajouter énormément de stress à des étudiants qui n'avaient pas pu passer leurs examens le premier jour, et qui étaient suspendus à un mail pour connaître les modalités de passage de leur examen du deuxième jour. Mais ce n'est pas tout, car les étudiants ont été accueillis dans ce lieu mystère, qui s'avérait être l'Université de Reims, par des dizaines de policiers armés de chiens et de flashballs. Aussi, lorsque la majorité des étudiants devant les salles d'examen en Assemblée générale, réunissant tous les étudiants venus passer leurs examens, ont choisi de boycotter en raison des conditions déplorables, les membres de l'administration ont commencé à faire planer la menace de l'arrêt des bourses pour les étudiants qui ne composeraient pas. Pour ajouter de la pression sur les étudiants, l'administration — bien sûr, je tiens à préciser que quand je désigne l'administration, ce sont quelques membres de l'administration, bien sûr, ce ne sont pas tous les membres. Donc, quelques membres ont réalisé des décomptes, « 10, 9, 8, 7 », tout en fermant les portes des salles d'examen, afin de faire monter la pression et forcer les étudiants à rentrer. Et on a donc un étudiant notamment qui m'a dit être contraint de choisir entre sa conscience et sa scolarité.

Le résultat, en tout cas, ça a été un boycott massif de l'épreuve par les étudiants, que ce soit par la non-présentation à l'examen ou par le rendu de copie blanche, et la très grande majorité des étudiants qui

sont quand même rentrés dans les dans les salles d'examen était en pleurs. Donc, je souligne quand même ces conditions pour passer un examen. Je souligne d'ailleurs que les étudiants n'étaient pas les seuls remontés face à ces moyens. Les professeurs de l'Université de Reims, notamment, qui n'arrivent pas à obtenir des salles pour des cours de rattrapage au sein de leur institution, ont mal vécu qu'en l'espace d'une journée, toute une série d'amphithéâtres soit mise à disposition de Sciences Po. Et donc, en s'obstinant à vouloir faire passer ces examens, Sciences Po n'a pas soigné son image locale.

C'est sur cette obstination à faire passer les examens aussi que je voulais revenir, et à vouloir maintenir des examens en présentiel, parce que face à ces difficultés, pourquoi ne pas avoir décidé de proposer des examens à distance, qui auraient été beaucoup moins générateurs de stress pour les étudiants ? Pourquoi ne pas avoir consulté les enseignants pour trouver une autre méthode d'évaluation, alors que, rappelons-le, déjà deux tiers de la notation se déroule au contrôle continu ? Et même lorsque les enseignants ont proposé, suite à la description de la situation par les étudiants, étant donné que l'administration ne les avait absolument pas consultés, de faire changer les modalités d'évaluation, l'administration est restée sourde à leurs propositions.

Sciences Po a alors peut-être gagné en maintenant les examens en présentiel, mais c'est une maigre victoire face à la perte de confiance de toute la communauté enseignante et étudiante. Même les étudiants qui n'étaient pas spécifiquement engagés dans la dénonciation du génocide sont amers face à la gestion de la situation. Et Sciences Po a montré qu'elle n'était pas ouverte au dialogue, et elle a montré qu'elle ne se souciait pas des conditions dans lesquelles ses étudiants passaient ces examens. Donc, la situation a été mal gérée, que ce soit pour les étudiants mobilisés, que l'on n'a pas voulu écouter, mais aussi pour les étudiants non mobilisés qui n'ont pas pu passer leurs examens dans de bonnes conditions. Au sein de la communauté étudiante à Reims, cela fait consensus. Et je ne dis pas ça pour blâmer quelqu'un, mais pour lancer, peut-être, une réflexion plus générale sur ce qui a été mis en place, afin que ça ne se reproduise pas. Merci.

### **Raphaël CHARPENTIER**

Merci. Est-ce qu'il y a d'autres prises de parole sur les questions diverses ?

### **Cloé ARTAUT**

Oui, un peu dans la lignée de l'intervention de Bazile, on a un point d'inquiétude côté NOVA sur la situation des 6 étudiantes et étudiants en grève de la faim. J'en avais parlé récemment avec Kate VIVIAN, qui m'a informée du fait que les étudiants étaient suivis et que les parents étaient informés. Mais qu'en est-il aujourd'hui de leur situation ? Est-ce que ça a avancé ?

### **Raphaël CHARPENTIER**

Alors, du coup, sur ces questions, peut-être... il y a beaucoup de questions sur la partie examens.

### **Anne-Solenne DE ROUX**

Oui, sur la partie examens, il y a eu une longue intervention de Jean BASSERES en Conseil de l'Institut, puisque le message qui avait été relayé est à peu près le même que le vôtre. On sait comment les choses se sont passées à Reims. Néanmoins, ce qui est important, c'est de rappeler comment les examens se sont passés sur l'ensemble des campus, et le petit nombre d'examens à Reims qui ont été affectés. Et effectivement, durant cette journée, à Reims, on a constaté un certain nombre de difficultés. Il ne faut pas non plus complètement inverser les choses. C'est-à-dire qu'en termes d'image de Sciences Po, je pense qu'à l'échelle locale, ce n'est pas tellement la réaction de l'administration qui est mise en cause ici. Donc, je crois qu'il faut vraiment qu'on soit conscient de ça. La deuxième chose, concernant l'URCA et les professeurs, à partir du moment où l'URCA a proposé d'elle-même la mise à disposition de certains locaux, je pense qu'on n'avait pas tellement à se poser la question de la pertinence de la mise à disposition de ces locaux vis-à-vis de leur propre faculté permanente. Concernant cette journée d'examen, il y a un certain nombre de choses qui ont été remontées, des choses qui sont similaires à celles que vous mentionnez. Il y a d'autres versions qui existent aussi. Je voudrais ici citer un certain nombre de témoignages d'étudiants qu'on a reçus, qui se sont sentis intimidés par leurs propres camarades. Il y a eu une grande confusion durant cette journée-là. Il y a des modalités de rattrapage qui seront organisées, qui vont être communiquées par le Collège universitaire. Et je pense que c'est ça qu'il faut vraiment retenir.

Concernant la grève de la faim, Cloé, je n'ai plus la date exacte de fin, parce que Kate n'est pas là, mais ça, c'est fini depuis...

**Pierre CATALAN**

Les derniers grévistes de la faim y ont mis fin le 9 mai.

**Raphaël CHARPENTIER**

Bien, merci beaucoup à toutes et à tous. C'est la fin de cette séance, et nous nous retrouvons début juillet pour le dernier Conseil de l'année. Je vous remercie.

*Raphaël CHARPENTIER lève la séance à 10 heures 10.*